

CATALOGUE ACTIONS COLLECTIVES

entreprises de moins de 10 salariés

IMMOBILIER



ÉDITO

Dans un contexte d'évolution de la réglementation qui régit les métiers de l'immobilier, et notamment suite au décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, votre branche professionnelle, représentée par la CEFI (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de l'immobilier), maintient sa volonté de faire de la formation l'une de ses priorités. Afin de garantir aux entreprises et aux salariés une offre de formation de qualité, elle a développé, en partenariat avec AGEFOS PME, un plan d'actions de formation collectives spécifiques aux professions immobilières. Ce plan, destiné aux entreprises de moins de 10 salariés de la branche cotisant à AGEFOS PME, comprend neuf stages répartis en trois thématiques : la transaction, la gestion et le syndic de copropriété. Ces stages permettront aux salariés de se former aux métiers-clés du secteur et ainsi garantir leur niveau de compétences.

La formation dans les meilleures conditions

Dans le but de favoriser le départ en formation de vos salariés, les formalités administratives ont été simplifiées :

- des formations de proximité disponibles dans 14 villes en France
- un coût unique de 50 € HT par salarié et par stage
- une durée unique d'une journée
- pour s'inscrire, il suffit de remplir le bulletin d'inscription et de le renvoyer à l'organisme de formation.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec l'organisme de formation concerné et/ou le contact AGEFOS PME de votre région.

Les actions co', en clair

Les actions collectives sont une offre de formation de qualité adaptée aux besoins spécifiques des entreprises et des salariés. L'accès aux formations est simplifié : une même durée pour tous les stages, organisés partout en France, une prise en charge financière totale des coûts pédagogiques et des démarches allégées.



**UNE MÊME DURÉE
POUR TOUS LES STAGES,
UN COÛT UNIQUE
DANS 14 VILLES**



Durée des formations :
1 jour (7 heures)



Coût pour l'entreprise :
50 € HT / salarié /stage



Groupe :
compris entre 8 et 20 stagiaires
(un minimum de 8 personnes est requis
pour que le stage puisse avoir lieu)



Villes :
Amiens, Bordeaux,
La Rochelle, Lille, Lyon,
Marseille, Montpellier,
Nancy, Nantes, Paris, Reims,
Rennes, Toulouse et Tours

Ces stages sont valorisables dans le cadre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

SOMMAIRE

05 Le cadre légal après les lois Alur et Macron (T1)

06 Du mandat au compromis (T2)

07 Techniques de vente et négociation (T3)

09 Le cadre légal après les lois Alur et Macron (G1)

10 Le bail d'habitation (G2)

11 Les baux commerciaux et professionnels (G3)

13 Le cadre légal après les lois Alur et Macron (S1)

14 Tenue des assemblées générales (S2)

15 Charges et travaux en copropriété (S3)

16 Organismes de formation

21 Contacts AGEFOS PME

22 Modalités d'inscription

23 Bulletin d'inscription

LA TRANSACTION

LA GESTION

LES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ

INFOS PRATIQUES

LA TRANSACTION

LE CADRE LÉGAL APRÈS LES LOIS ALUR ET MACRON (T1)

Pour le personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

PRÉREQUIS / CONDITION PARTICULIÈRE

Être un professionnel de l'immobilier en activité

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre légal de l'exercice des activités de transaction

THÈMES

- Les obligations relatives aux textes législatifs et réglementaires (lois Hoguet, Solidarité et renouvellement urbain - SRU -, Alur et Macron)
- Les obligations légales en pathologie du bâtiment (amiante, plomb, termites, diagnostic électrique...)
- Le cadre juridique de la vente

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)
- Quizz d'évaluation

Cliquez sur une ville pour retrouver les dates des formations près de chez vous.



DATES

18/05/2016
19/05/2016
14/06/2016
21/09/2016



DURÉE

1 jour



COÛT

50 € HT / salarié



VILLES

Amiens, Bordeaux,
La Rochelle, Lille, Lyon,
Marseille, Montpellier,
Nancy, Nantes, Paris,
Reims, Rennes, Toulouse
et Tours

DU MANDAT AU COMPROMIS (T2)

Pour le personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

PRÉREQUIS / CONDITION PARTICULIÈRE

Être un professionnel de l'immobilier en activité
Avoir suivi le module T1 – Le cadre légal après les lois Alur et Macron

OBJECTIFS

Maîtriser l'ensemble des éléments d'une transaction jusqu'à la rédaction du compromis

THÈMES

- Les formes de prospection
- L'évaluation du bien immobilier : l'expertise et la loi Carrez
- La rentrée des mandats
- Le montage d'un dossier de vente
- Le financement de l'acquisition immobilière et les différents crédits
- Le mandat de vente (simple ou exclusif)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)
- Quizz d'évaluation

Cliquez sur une ville pour retrouver les dates des formations près de chez vous.



DATES

28/06/2016
24/10/2016
22/11/2016



DURÉE

1 jour



COÛT

50 € HT / salarié



VILLES

Amiens, Bordeaux,
La Rochelle, Lille, Lyon,
Marseille, Montpellier,
Nancy, Nantes, Paris,
Reims, Rennes, Toulouse
et Tours

TECHNIQUES DE VENTE ET NÉGOCIATION (T3)

Pour le personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

PRÉREQUIS / CONDITION PARTICULIÈRE

Être un professionnel de l'immobilier en activité
Avoir suivi le module T1 – Le cadre légal après les lois Alur et Macron

OBJECTIFS

Savoir transformer un prospect en client

THÈMES

- Les techniques de vente et de communication
- De la recherche de l'acquéreur à la signature de l'acte de vente
- Les techniques de défiscalisation (loi de Robien)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)
- Quizz d'évaluation

Cliquez sur une ville pour retrouver les dates des formations près de chez vous.



DATES

10/10/2016
08/11/2016
12/12/2016



DURÉE

1 jour



COÛT

50 € HT / salarié



VILLES

Amiens, Bordeaux,
La Rochelle, Lille, Lyon,
Marseille, Montpellier,
Nancy, Nantes, Paris,
Reims, Rennes, Toulouse
et Tours

LA GESTION

LE CADRE LÉGAL APRÈS LES LOIS ALUR ET MACRON (G1)

Pour le personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

PRÉREQUIS / CONDITION PARTICULIÈRE

Être un professionnel de l'immobilier en activité

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre légal de l'exercice des activités de gestion

THÈMES

- La profession d'administrateur de biens
- Les missions et responsabilités du gestionnaire
- Les incidences de la loi SRU et de la loi de modernisation sociale
- Le cadre juridique du mandat de gestion actualités législatives et réglementaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)
- Quizz d'évaluation

Cliquez sur une ville pour retrouver les dates des formations près de chez vous.



DATES

18/05/2016
19/05/2016
16/06/2016
22/09/2016



DURÉE

1 jour



COÛT

50 € HT / salarié



VILLES

Amiens, Bordeaux,
La Rochelle, Lille, Lyon,
Marseille, Montpellier,
Nancy, Nantes, Paris,
Reims, Rennes, Toulouse
et Tours

LE BAIL D'HABITATION (G2)

Pour le personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

PRÉREQUIS / CONDITION PARTICULIÈRE

Être un professionnel de l'immobilier en activité
Avoir suivi le module G1 – Le cadre légal après les lois Alur et Macron

OBJECTIFS

Maîtriser la rédaction et la mise en place d'un bail d'habitation

THÈMES

- L'état des lieux (entrée et sortie)
- Les incidences de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), de la loi de modernisation sociale, actualités législatives et règlementaires
- Les différents baux d'habitation
- Les diagnostics
- Le dépôt de garantie et les réparations locatives
- Les contentieux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)
- Quizz d'évaluation

Cliquez sur une ville pour retrouver les dates des formations près de chez vous.



DATES

28/06/2016
25/10/2016
23/11/2016



DURÉE

1 jour



COÛT

50 € HT / salarié



VILLES

Amiens, Bordeaux,
La Rochelle, Lille, Lyon,
Marseille, Montpellier,
Nancy, Nantes, Paris,
Reims, Rennes, Toulouse
et Tours

LES BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS (G3)

Pour le personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

PRÉREQUIS / CONDITION PARTICULIÈRE

Être un professionnel de l'immobilier en activité
Avoir suivi le module G1 – Le cadre légal après les lois Alur et Macron

OBJECTIFS

Maîtriser la rédaction et la mise en place des baux commerciaux et professionnels

THÈMES

- Le bail professionnel et le bail commercial
- L'état des lieux (entrée et sortie)
- Le calcul et la régularisation des charges
- Le dépôt de garantie et les réparations locatives
- La loi Pinel
- Les contentieux
- La loi Handicap et les Établissements recevant du public (ERP)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)
- Quizz d'évaluation

Cliquez sur une ville pour retrouver les dates des formations près de chez vous.



DATES

11/10/2016
07/11/2016
13/12/2016



DURÉE

1 jour



COÛT

50 € HT / salarié



VILLES

Amiens, Bordeaux,
La Rochelle, Lille, Lyon,
Marseille, Montpellier,
Nancy, Nantes, Paris,
Reims, Rennes, Toulouse
et Tours

SYNDICS DE COPROPRIETE

LE CADRE LÉGAL APRÈS LES LOIS ALUR ET MACRON (S1)

Pour le personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

PRÉREQUIS / CONDITION PARTICULIÈRE

Être un professionnel de l'immobilier en activité

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre légal de l'exercice des activités de syndics de copropriété

THÈMES

- Les acteurs et organes de la copropriété (conseil syndical, syndic, assemblée générale, prestataires...)
- Le cadre général de la loi du 10 juillet 1965, les incidences de la loi Solidarité et renouvellement urbain - SRU - (majorités, carnet d'entretien et pathologies du bâtiment) et actualités législatives et réglementaires
- Les nouvelles obligations légales (ascenseurs, sécurité, diagnostic électrique...)
- La gestion d'une copropriété
- Les copropriétés en difficulté

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)
- Quizz d'évaluation

Cliquez sur une ville pour retrouver les dates des formations près de chez vous.



DATES

18/05/2016
19/05/2016
16/06/2016
22/09/2016



DURÉE

1 jour



COÛT

50 € HT / salarié



VILLES

Amiens, Bordeaux,
Lille, Lyon, Marseille,
Montpellier, Nancy,
Nantes, Paris, Reims,
Rennes, Toulouse
et Tours

TENUE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (S2)

Pour le personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

PRÉREQUIS / CONDITION PARTICULIÈRE

Être un professionnel de l'immobilier en activité
Avoir suivi le module S1 – Le cadre légal après les lois Alur et Macron

OBJECTIFS

Maîtriser l'ensemble des éléments d'une assemblée générale

THÈMES

- L'assemblée générale : convocation, tenue, décisions et contestations
- Les notions de comptabilité, de fiscalité et de budget
- Les règles de majorité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)
- Quizz d'évaluation

Cliquez sur une ville pour retrouver les dates des formations près de chez vous.



DATES

29/09/2016
12/10/2016
24/11/2016



DURÉE

1 jour



COÛT

50 € HT / salarié



VILLES

Amiens, Bordeaux,
Lille, Lyon, Marseille,
Montpellier, Nancy,
Nantes, Paris, Reims,
Rennes, Toulouse
et Tours

CHARGES ET TRAVAUX EN COPROPRIÉTÉ (S3)

Pour le personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

PRÉREQUIS / CONDITION PARTICULIÈRE

Être un professionnel de l'immobilier en activité
Avoir suivi le module S1 – Le cadre légal après les lois Alur et Macron

OBJECTIFS

Comprendre et maîtriser les enjeux financiers d'une copropriété

THÈMES

- Les travaux, charges et différents contrats de service
- La gestion du personnel de la copropriété
- La problématique de l'audit énergétique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur...)
- Quizz d'évaluation

Cliquez sur une ville pour retrouver les dates des formations près de chez vous.



DATES

26/10/2016
29/11/2016
14/12/2016



DURÉE

1 jour



COÛT

50 € HT / salarié



VILLES

Amiens, Bordeaux,
Lille, Lyon, Marseille,
Montpellier, Nancy,
Nantes, Paris, Reims,
Rennes, Toulouse
et Tours

ORGANISMES DE FORMATION

AMIENS

POTENTIELS DÉVELOPPEMENT

Contact : Antoine Parage
69 rue Sainte-Catherine - 59000 Lille
Tél : 06 73 36 91 05 - Email : parage.antoine@orange.fr
N° Siret : 45027799100011 - N° activité : 22600193460

IMSI

Contact : Carole Debaisieux
12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
Tél : 01 80 97 65 31 - Email : cdebaisieux@groupe-igs.fr
N° Siret : 31249509600157 - N° activité : 11750247275

BORDEAUX

MONCOUET FORMATION

Contact : Soraya Khier
55 avenue Louis Bréguet - 31400 Toulouse
Tél : 05 61 71 10 53 - Email : jean.moncouet.formation@orange.fr
N° Siret : 41407769300052 - N° activité : 73310381331

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

DATES

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

LA ROCHELLE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

Contact : Fabienne Dehais
20 ter rue de Bezons - 92415 Courbevoie Cedex
Tél : 01 71 06 30 27 - Email : fcontinue@fnaim.fr
N° Siret : 48448287200013 - N° activité : 11921554492

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

LILLE

POTENTIELS DÉVELOPPEMENT

Contact : Antoine Parage
69 rue Sainte-Catherine - 59000 Lille
Tél : 06 73 36 91 05 - Email : parage.antoine@orange.fr
N° Siret : 45027799100011 - N° activité : 22600193460

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

IMSI

Contact : Carole Debaisieux
12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
Tél : 01 80 97 65 31 - Email : cdebaisieux@groupe-igs.fr
N° Siret : 31249509600157 - N° activité : 11750247275

DATES

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

LYON

IMSI

Contact : Carole Debaisieux
12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
Tél : 01 80 97 65 31 - Email : cdebaisieux@groupe-igs.fr
N° Siret : 31249509600157 - N° activité : 11750247275

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

URBA SCIENCES

Contact : David Dlot
20 rue de la Villette - 69328 Lyon Cedex 03
Tél : 06 12 92 33 52 - Email : d.dlot@urba-sciences.com
N° Siret : 75008950000011 - N° activité : 82691204669

DATES

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

MARSEILLE

ESSOR CONSEIL

Contact : Maxime Meissel

Immeuble Le Carry - 1 770 route de Grasse - 06600 Antibes

Tél : 04 93 74 57 57 - Email : contact@essorconseil.com

N° Siret : 40854495500011 - N° activité : 93060351606

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09

T2 : 28/06, 14/10 et 22/11

T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09

G2 : 28/06, 25/10 et 23/11

G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09

S2 : 29/09, 12/10 et 24/11

S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

MONTPELLIER

IMSI

Contact : Carole Debaisieux

12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

Tél : 01 80 97 65 31 - Email : cdebaisieux@groupe-igs.fr

N° Siret : 31249509600157 - N° activité : 11750247275

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

Contact : Fabienne Dehais

20 ter rue de Bezons - 92415 Courbevoie Cedex

Tél : 01 71 06 30 27 - Email : fcontinue@fnaim.fr

N° Siret : 48448287200013 - N° activité : 11921554492

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09

T2 : 28/06, 14/10 et 22/11

T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

DATES

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09

G2 : 28/06, 25/10 et 23/11

G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09

S2 : 29/09, 12/10 et 24/11

S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

NANCY

ESSOR CONSEIL

Contact : Maxime Meissel

Immeuble Le Carry - 1 770 route de Grasse - 06600 Antibes

Tél : 04 93 74 57 57 - Email : contact@essorconseil.com

N° Siret : 40854495500011 - N° activité : 93060351606

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09

T2 : 28/06, 14/10 et 22/11

T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09

G2 : 28/06, 25/10 et 23/11

G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09

S2 : 29/09, 12/10 et 24/11

S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

NANTES

FACULTÉ DES MÉTIERS

Contact : Cécilia Genevee
rue des frères Montgolfier - BP 17201 - 35172 Bruz Cedex
Tél : 02 99 05 46 17 / 06 80 02 82 10
Email : cecilia.genevee@fac-metiers.fr
N° Siret : 18350013100093 - N° activité : 5335P004635

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

PARIS

VHS

Contact : Évelyne Dil
26 avenue Victor Hugo - 75116 Paris
Tél : 01 53 64 91 94 - Email : dil@vhs.fr
N° Siret : 42249682800019 - N° activité : 11753555775

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

CEFLU

Contact : Vanessa Nis
9 rue Chaptal - 75009 Paris
Tél : 01 45 22 00 63 - Email : vnis@ceflu.fr
N° Siret : 43123004400023 - N° activité : 11753357475

DATES

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

REIMS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

Contact : Fabienne Dehais
20 ter rue de Bezons - 92415 Courbevoie Cedex
Tél : 01 71 06 30 27 - Email : fcontinue@fnaim.fr
N° Siret : 48448287200013 - N° activité : 11921554492

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

RENNES

FACULTÉ DES MÉTIERS

Contact : Cécilia Genevee
rue des frères Montgolfier - BP 17201 - 35172 Bruz Cedex
Tél : 02 99 05 46 17 / 06 80 02 82 10
Email : cecilia.genevee@fac-metiers.fr
N° Siret : 18350013100093 - N° activité : 5335P004635

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

TOULOUSE

MONCOUET FORMATION

Contact : Soraya Khiar
55 avenue Louis Bréguet - 31400 Toulouse
Tél : 05 61 71 10 53 - Email : jean.moncouet.formation@orange.fr
N° Siret : 41407769300052 - N° activité : 73310381331

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

TOURS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

Contact : Fabienne Dehais
20 ter rue de Bezons - 92415 Courbevoie Cedex
Tél : 01 71 06 30 27 - Email : fcontinue@fnaim.fr
N° Siret : 48448287200013 - N° activité : 11921554492

DATES

T1 : 18 et 19/05, 14/06 et 21/09
T2 : 28/06, 14/10 et 22/11
T3 : 10/10, 8/11 et 12/12

G1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
G2 : 28/06, 25/10 et 23/11
G3 : 11/10, 7/11 et 13/12

S1 : 18 et 19/05, 16/06 et 22/09
S2 : 29/09, 12/10 et 24/11
S3 : 26/10, 29/11 et 14/12

CONTACTS

AGEFOS PME

AQUITAINE

7 avenue du Millac
33370 Artigues-près-Bordeaux
Contact : Karen Dupont
Tél : 05.57.77.34.74
kdupont@agefos-pme.com

BRETAGNE

Immeuble Hermès
6 place des Colombes
CS 56422
35064 Rennes Cedex
Contact : Isabelle Daniel
Tél : 02.99.78.84.35
idaniel@agefos-pme.com

CENTRE-VAL DE LOIRE

Service TPE
208 rue de la sagerie
CS 90303
37174 Chambray-lès-Tours
Contacts : Stéphanie Laurent /
Laëticia Brunet
Tél : 02.47.74.55.30
formationtpe_centre@agefos-pme.com

CHAMPAGNE-ARDENNE

Centre d'affaires Santos Dumont
rue Alberto Santos Dumont
ZI les Essillards
51100 Reims
Contact : Christopher Cousina
Tél : 03.51.21.49.01
ccousina@agefos-pme.com

ÎLE-DE-FRANCE

Service TPE
7 rue du Bois Chaland
TSA 11163
91916 Evry Cedex 9
Contact : Abigail Berthe
Tél : 01.69.91.45.28
aberthe@agefos-pme.com

LANGUEDOC-ROUSSILLON

A4, quartier d'entreprises de Tournezy
Plan Louis Jouvét - CS 10015
34078 Montpellier Cedex
Contact : Cristelle Courtas
Tél : 04.67.99.44.87
ccourtas@agefos-pme.com

LORRAINE

3 rue de Berlangé
57140 WOIPPY
Contact : Marie-Ange Kieffer
Tél : 03.87.32.72.35
makieffer@agefos-pme.com

MIDI-PYRÉNÉES

Parc technologique du canal
14 avenue de l'Europe
Bâtiment Houston - BP 42125
31521 Ramonville-Saint-Agne Cedex
Contact : Patricia Brulefert
Tél : 05.62.26.83.26
pbrulefert@agefos-pme.com

NORD PICARDIE

Centre Vauban
199/201 rue Colbert
Bât Ypres - 5^{ème} étage -
CS 90371
59020 Lille Cedex
Contact : Delphine Beugniez
Tél : 03.20.53.00.19
dbeugniez@agefos-pme.com

POITOU-CHARENTES- PAYS DE LA LOIRE

Square de la nouvelle France
BP 20548
49305 Cholet Cedex
Contact : Coline Morice
Tél : 02.41.49.14.40
cmorice@agefos-pme.com

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

146 rue de paradis
CS 30004
13294 Marseille Cedex 06
Contact : Jérôme Locastro
Tél : 04.91.14.08.98
jlocastro@agefos-pme.com

RHÔNE-ALPES

Service TPE
BP 7025
69342 Lyon Cedex 07
Contacts : Caroline Kerhove /
Céline Grouzelle
Tél : 0.810.810.757
rhonealpes.tpe@agefos-pme.com

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1

**CHOISISSEZ
VOS FORMATIONS**

2

CONTACTEZ L'ORGANISME DE FORMATION
pour connaître les disponibilités du stage

3

COMPLÉTEZ LE BULLETIN D'INSCRIPTION
(à la fin du catalogue)

4

ADRESSEZ LE BULLETIN D'INSCRIPTION à l'organisme de formation
en charge du stage dans votre région, accompagné du chèque à l'ordre d'AGEFOS PME*
(60 € TTC / stage / salarié)

5

**L'ORGANISME DE FORMATION
VOUS CONTACTERA**
ensuite pour confirmer votre inscription

Pour en savoir plus, contactez l'organisme de formation
concerné ou le contact AGEFOS PME de votre région.



BULLETIN D'INSCRIPTION VALANT DEMANDE DE GESTION D'ACTION à renvoyer à l'organisme de formation

ACTIONS COLLECTIVES
entreprises de moins de 10 salariés

IMMOBILIER

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHÉRENTE

N° adhérent AGEFOS PME :	Mail :
N° SIRET :	Nom du responsable en charge du suivi :
Raison sociale :	
CP : Ville :	Téléphone :

NOM(S) et PRÉNOM(S) du(des) stagiaire(s) de l'entreprise	Sexe	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Niveau de formation actuel ¹	CSP ²

¹ Niveau de formation : V (abandon avant Terminale, BEP, CAP) • IV (Baccalauréat) • III (diplôme Bac+2) • II-I (Bac +3 et plus).

² CSP (catégorie socioprofessionnelle) : 1 (ouvriers non qualifiés) • 2 (ouvriers qualifiés) • 3 (employés) • 4 (techniciens agents de maîtrise) • 5 (ingénieurs cadres) • 6 (dirigeants salariés).

S'INSCRIT À LA FORMATION

Intitulé de la formation :	Participation de l'entreprise 60 € TTC par salarié et par stage (soit 50 € HT + TVA 20 %) Chèque à l'ordre d'AGEFOS PME
Code de la formation :	
Ville :	
Date :	
	Banque :
	N° chèque :

ORGANISME DE FORMATION

Raison sociale :	
N°SIRET :	N° déclaration d'activité :
Adresse :	
Téléphone :	Email :
Contact :	

Ce bulletin d'inscription doit être adressé à l'organisme de formation, impérativement accompagné du chèque du règlement à l'ordre d'AGEFOS PME, au plus tard deux semaines avant le début de la formation. Dès que la participation à un stage est confirmée par l'organisme de formation, aucun désistement ne donnera lieu au remboursement des frais d'inscription.

Entreprise	Cachet de l'entreprise et signature
Nom, prénom et qualité du signataire	
Lieu	
Date	
Accord d'AGEFOS PME	Signature
Nom et prénom du contact AGEFOS PME	
Date	

Avec le soutien financier du :



www.agefos.com

